

Comité de Pilotage du 6 octobre 2008 Relevé de discussions et de décisions

Etaient présents :

ULP : Alain Beretz, Emmanuel Caillaud, Jean Déroche, Jean-Marc Jeltsch, Yves Larmet, Sylvie Lefèvre Dalbin, Catherine Mongenet, Yanick Schmitt

UMB : Martine Chassignet, Christian Civardi, Michel Deneken, Jacqueline Igersheim, Bernard Michon, David Peil

URS : Florence Benoît-Rohmer, Dominique d'Ambra, Frédérique Granet, Laure Jean-Pierre, Eric Pimmel, Yves Strickler, Claudine Wernert

IUFM : Jean-Claude Bove, Michel Herr

PUE : Rober Loye

Administrateur provisoire de l'Université de Strasbourg : Gilbert Knaub

Cellule de coordination : Anne Goudot

Expert extérieur : Josette Soulas

Cabinet Deloitte : Loïc Jouenne, Ollivier Lenot, Marjorie Heck

Présidente de séance : Florence Benoit-Rohmer

Rapporteur : Josette Soulas et Anne Goudot

Les documents-soutiens des points discutés en séance sont disponibles sur le site intranet du projet :

A noter que « Prendre acte » ne signifie pas « valider ».

I. Points d'information

1.1 Point sur la réunion des directeurs de composantes du 6 octobre 2008

Un compte-rendu est en cours et sera transmis aux présidents

39 directeurs de composantes ont participé à la réunion, qui s'est tenue en présence de l'administrateur provisoire. Au cours de cette réunion ont été abordés les points suivants :

- ▶ L'administrateur provisoire a fait le point sur la première séance de l'Assemblée constitutive provisoire (le 19 septembre 2008), où celle-ci a approuvé la composition de la commission des statuts, de la commission des finances, ainsi que la note d'orientation budgétaire.
- ▶ Le cabinet Deloitte a fait un point sur l'état d'avancement de sa mission (organigramme des services centraux).
- ▶ M. Deneken et S. Potier ont fait état de l'avancement des travaux du groupe qu'ils co-président sur les collégiums.
- ▶ Richard Kleinschmager a présenté la mission « faciliter l'intégration de l'IUFM dans l'Université de Strasbourg », qu'il vient d'accepter.

Trois points ont émergé des échanges au cours de cette réunion :

- ◆ Le périmètre des collégiums est acté dans ses grandes lignes
- ◆ Un certain nombre de composantes s'interrogent sur l'opportunité de retenir une organisation administrative pilotée par une direction générale des services
- ◆ Les composantes souhaitent voir préciser le rôle et les modalités de réunion des conférences de directeurs de composantes et de directeurs d'unités de recherche

II. Relevé de décisions

1. Pilotage opérationnel du projet

Documents-soutiens : diaporama Point opérationnel (présenté par A. Goudot), Portefeuille de projets montrant les projets intégrés au pilotage opérationnel global, macro-planning actualisé, matrice des risques.

1.1 Actualisation du portefeuille de projets

Au fur et à mesure du processus de déploiement du mode projet, entre mai et septembre 2008, il est apparu que certains projets ne pourraient être conduits en mode projet. Par ailleurs, deux modes de suivi opérationnels différents se sont mis en place, qui ont conduit à la différenciation des projets en deux grands ensembles : ceux concourant à l'organisation administrative d'une part, et les autres projets d'autre part.

Validation : Prenant acte de ces évolutions, les présidents valident la proposition de simplifier le portefeuille de projets en le restreignant aux seuls projets conduits « en mode projet » et s'intégrant dans le pilotage opérationnel global, et en faisant clairement apparaître les deux ensembles de projets mentionnés précédemment. Il est convenu que le portefeuille ainsi simplifié et structuré sera présenté au prochain comité de pilotage du 15 novembre, après instruction par le bureau restreint.

1.2 Procédure d'instruction des organigrammes détaillés

Validation : Il est convenu que les propositions d'organigrammes détaillés seront instruites par le bureau restreint avant examen par le comité de pilotage lors du comité de pilotage exceptionnel du 27 octobre 2008

1.3 Macro-planning et matrice des risques

Les présidents prennent acte des révisions apportées par le cabinet Deloitte au macro-planning et à la matrice des risques.

2. Arbitrages sur les projets

2.1 Projet Logistique

Document-support : Diaporama Logistique-diapos 1 à 7 (présenté par Y. Larmet)

Validation : Les options proposées sur le projet Logistique sont validées

2.2 Programmiste

Document-support : Diaporama Logistique – diapos 8 à 10 (présenté par Y. Larmet)

Décision : Le constat étant fait que les propositions du programmiste ne prennent pas suffisamment en compte les besoins du site, et ce faisant, ne sont pas satisfaisantes, les présidents demandent à rencontrer au plus vite le programmiste et à être associés à l'analyse des besoins. L'étude de l'implantation de la présidence devra par ailleurs être circonscrite aux deux bâtiments « Physique » et 7, rue de l'Université.

2.3 Opération campus

Décision : Suite au retour donné par le ministère sur le dossier présenté le 1^{er} octobre, le dossier devra être complété sur le plan de sa dimension politique. La présentation du lot de projets devra être mieux structurée. Le choix de la liste des opérations incluses dans le dossier final présenté au ministère sera soumis à la validation de l'Assemblée Constitutive provisoire.

2.4 Internet/intranet

Document-support : Diaporama « Point projet : internet/intranet/ENT » ; document « Valorisation des composantes sur le site internet de l'UdS »

Validation : Les orientations présentées dans les documents supports sont validées.

2.5 Formation Continue : rattachement du Département d'études territoriales à l'IPAG à compter du 1^{er} septembre 2009

Décision : Le BET et l'IPAG offrant tous deux des formations préparant au concours de la fonction territoriale, les présidents valident le principe d'un rattachement du Département d'études territoriales, actuellement géré au sein de l'UFR LSHA, à l'IPAG. Ils mandatent Emmanuel Caillaud, responsable politique du projet Formation continue, pour gérer au mieux ce changement avec la directrice de l'UFR concernée. Les présidents soulignent à l'occasion des échanges sur ce point, que les responsables pédagogiques des diplômés doivent être des enseignants-chercheurs.

2.6 Elaboration de l'organigramme

Documents-support : Diaporamas « Stratégie d'affectation des personnels au sein de l'UdS » et « Présentation organigramme » présentés par le cabinet Deloitte

Sur les tests présentés pour éprouver la robustesse de l'organigramme résultant du CP du 24 septembre, les présidents notent que ces tests confondent les dimensions fonctionnelle et politique de l'organisation de l'Université et demandent que ces dimensions soient mieux mises en évidence dans les prochains schémas.

Des échanges sur les périmètres appropriés de ces dimensions administrative et politique dans l'organisation de la nouvelle université soulignent la nécessité de mieux préciser ces périmètres.

Des échanges portent sur la pertinence de regrouper les services au sein de deux directions générales déléguées, et sur le risque de cloisonnement que pourrait induire ce type d'organisation. La mise en place de « pôles » de mise en commun, plutôt que de « directions déléguées » est proposée. Une utilisation moins large de l'appellation « Direction » est également proposée. Ces échanges n'aboutissent pas à une décision.

Il est pris acte :

- ◆ de la définition du management proposée par le Cabinet Deloitte.
- ◆ des travaux en cours visant à dimensionner les services ; il est noté que les modalités d'arbitrage des résultats de ces travaux restent non définies.
- ◆ Que la rédaction des fiches de postes a été engagée sans que soit toutefois arrêtée la procédure finale d'affectation des personnels

Décisions :

Les Présidents demandent au Cabinet Deloitte d'apporter à l'organigramme global les modifications suivantes :

- ▶ Le dispositif « Prospective et développement » doit être directement rattaché à la présidence, en plus de son rattachement à la direction générale des services. L'appellation cellule doit être utilisée plutôt que « Direction » pour ce dispositif.
- ▶ La direction chargée d'assister le Président et le directeur général dans leurs missions de pilotage doit être nommée « Direction de l'Aide au pilotage ».
- ▶ La proposition de mettre en place un conseil du pilotage ne fait pas l'objet d'un consensus
- ▶ Les présidents conviennent que la répartition des directions entre les grandes fonctions devra être affinée, même après présentation de la version courante de l'organigramme global au CTP le 8 octobre 2008.
- ▶ Les présidents souhaitent qu'un plan de formation destiné à accompagner les affectations leur soit proposé.